

# Réunion de quartier

## Rue du Marais, rue du Bois Gaillard

Date : le 2 avril 2022

Présents : Thérèse BLANCHIER, Thierry VERRECCHIA, Francis VIVAT, et 11 riverains.

### **Sécurité routière**

Les véhicules circulent à grande vitesse sur l'ensemble de la rue du Marais et dans la montée de la rue du Bois Gaillard.

Les règles de priorités au niveau du carrefour des Morinières ne sont pas respectées. On entend de nombreux coup de freins violents, signe que des véhicules ont été surpris à cause du manque de visibilité au niveau de ce carrefour.

- Mettre des miroirs au carrefour des Morinières pour améliorer la signalisation
- Etudier le plan de circulation et les différents moyens de ralentir les véhicules : changement des règles de priorités au niveau du carrefour, chicanes, dos d'âne, feux à récompense
- Demander des contrôles de vitesse par la brigade de gendarmerie de Limours

Les trottoirs sont étroits, voire inexistantes (en sortie de village sur la rue du Marais).

- Aplanir les trottoirs devant le mur entre la micro crèche et les bâtiments du château longeant la départementale
- Aplanir les trottoirs entre le passage piétons et le carrefour, côté mare
- Créer un passage en grave sur la bande herbeuse située entre le carrefour et les dernières maisons de la rue du Marais

Rue du Bois Gaillard les bus circulent sur le trottoir si croisement avec un autre véhicule

- Placer des potelets sur le trottoir entre chaque propriété

### **Infos :**

La commune souhaite prolonger la voie douce rue du Marais entre la micro crèche et les bâtiments du château longeant la départementale. L'achat du terrain se fera cette année, tout comme l'étude financière (coût des travaux, recherche des subventions).

La signalisation routière horizontale sera refaite sur tout le village cette année.

### **Inondation, gestion des eaux pluviales**

Rue du Marais en sortie de village, l'eau de pluie dévale la route et n'étant pas guidée, s'accumule devant les dernières maisons et entre chez Mme FIZAMES

- Création de bordures de trottoir et d'un caniveau pour rejet dans le ru.

Débordement du ru et ruissellement depuis les jardins entraînant des inondations dans les propriétés les plus basses le long du ru.

Vide sanitaires souvent pleins d'eau rue du Bois Gaillard et rue du Marais, dans sa partie basse.

Rue du Bois Gaillard, présence régulière d'eau sur la route entraînant des phénomènes de verglas par grand froid.

- Les travaux auront lieu cette année via la création d'un petit caniveau relié aux eaux pluviales



### **Règles de bon voisinage**

Il est demandé de rappeler aux administrés les règles de bon voisinage en particulier en matière de bruit (cris d'enfants dans les jardins).

A voir également s'il ne faudrait pas rajouter une plage horaire le dimanche matin pour faire quelques travaux (comme passer la tondeuse).

### **Quartier en zone blanche**

Difficile d'utiliser son téléphone portable dans cette zone. La solution ne peut venir que de l'installation d'une nouvelle antenne sur le village couvrant tout ce territoire. Un projet est à l'étude avec 2 opérateurs et l'installation d'une antenne au niveau du cimetière communal notamment.

**Abribus rue des Morinières** : toiture en mauvais état